

# LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Egypte... { Un an..... 60 fr.  
Six mois..... 35 »  
Trois mois..... 20 »  
Etranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD  
Rédacteur en Chef, Directeur

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

La Ligne  
Annonces... { 4<sup>me</sup> page..... 50 cent.  
3<sup>me</sup> page..... 1 fr.  
Réclames..... 2 »  
Chroniques et Faits divers..... 5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1<sup>re</sup> Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 10 Décembre 1883.

Un détachement de sept cents hommes environ, composé de cinq cents Soudaniens et deux cents bachi-bouzouks, vient d'être anéanti à cinq heures de Soakim.

Mahmoud Pacha Taher commandait encore cette expédition ; mais on assure qu'il est resté à bord du bateau et n'a même pas pris pied à terre sur la côte.

Le petit corps était formé des meilleurs soldats dont put disposer le Gouvernement, de ceux qu'à juste titre on considère comme les plus solides.

Il résulte de nos renseignements que ce corps était en grande partie composé de troupes amenées de Massouah.

On dit que quarante hommes seuls auraient survécu, dont 25 officiers. Vraiment on ne sait trop comment expliquer ce nouveau désastre, alors qu'il était si facile d'attendre les renforts qui arrivent chaque jour à Soakim.

Comment aussi Mahmoud pacha Taher est-il encore à la tête des troupes, après sa honteuse conduite à Tokar ?

Les embarras et les périls augmentent, bien malheureusement les capacités et les ressources ne suivent pas la même proportion.

La nouvelle que nous donnions hier en dernière heure sur la présence, aux environs de Sennaar, d'un émissaire du Mahdi, se trouve confirmée par la

dépêche suivante, qui a été d'ailleurs reproduite par un journal d'Alexandrie :

Khartoum, 6 décembre, 4 h. 16 p. m.

Le moulin de Sennaar télégraphie ce qui suit :

Hier soir un derviche est entré dans le bazar, a proclamé l'anéantissement de l'armée auprès d'Obeid, et a juré sur le Koran qu'il n'y avait pas un soldat vivant au Kordofan. Cinq mille de ses auditeurs se sont arrêtés, cinq cents d'entre eux ont des fusils Remington, et se sont déclarés pour le Mahdi. Le moulin demande des instructions quant au traitement des rebelles.

Tout cela n'indique pourtant pas sur quel point se dirige actuellement le chef des rebelles, et il est à craindre qu'on nous annonce demain la présence de son avant-garde devant Dongola ou Berber.

Nous avons entendu dans la journée d'hier les récits les plus contradictoires circuler dans le public et propagés par des personnages que leur haute position met à même d'être parfaitement renseignés : les uns disaient que, dans le désastre de Malbass, toute l'armée égyptienne avait été massacrée ; les autres que les deux tiers des troupes étaient passées au Mahdi avant le combat ; un haut fonctionnaire, de nationalité étrangère, racontait de son côté que des dépêches, qu'on pouvait considérer comme très sérieuses, avaient apporté la nouvelle au Caire que le général Hicks était à l'heure actuelle plein de vie, qu'il n'avait perdu qu'un tiers de son armée et, qu'avec les deux autres tiers, il s'avancait dans

le Kordofan et qu'il avait depuis longtemps dépassé Obeid.

Tous ces racontars n'ont, à notre avis, aucune base et sortent pour la plupart de cerveaux féconds en illusions.

Malheureusement la perte totale de l'armée expéditionnaire et de son brave, mais bien imprudent état-major ne fait plus aucun doute pour nous et tous les efforts doivent tendre même, avant de réparer le mal réalisé, à garantir les parties du territoire égyptien non encore contaminées par la rébellion de toute ingérence pernicieuse de la part des émissaires de Mohamed Alimed.

Nous ne cherchons pas à dissimuler la gravité du fait de la présence au Sennaar d'un lieutenant du Mahdi, car nous devons nous attendre à voir très prochainement les environs de Kartoum menacés.

Cette dernière ville elle-même ne nous paraît pas devoir rester encore longtemps sans être inquiétée par les bandes insurgées, dont la victoire remportée sur l'armée du général Hicks a augmenté l'audace et doublé le nombre bien certainement.

Toute l'attention doit se porter actuellement sur la campagne que va commencer le général Baker pacha ; si cette campagne, ainsi que nous l'espérons, est bien conduite, la face des choses pourrait bien changer avant la fin de l'hiver.

NOUVELLES DIVERSES

L'agence Havas reçoit de son correspondant de Vienne l'analyse suivante du memorandum chinois qui sur quelques points diffère de celle que nous avons reproduite d'après le *Temps* :

Le memorandum du gouvernement chinois communiqué, en même temps qu'à la France, aux puissances accréditées auprès de la cour de Pékin, débute en rappelant qu'il est à la connaissance de toutes les nations du monde que le royaume d'Annam est feudataire de la Chine depuis plus de deux cents ans ; qu'en conséquence, sous le règne de l'empereur Toung-cheu, comme sous celui de l'empereur régnant, le gouvernement chinois a envoyé à diverses reprises des expéditions pour réprimer le brigandage dans la partie septentrionale de l'Annam et que ces expéditions ont coûté à la Chine plusieurs dizaines de millions.

Néanmoins, le gouvernement français a envoyé des troupes qui ont pris Hanoi, Nam-Dinh et d'autres villes.

Il a, de plus, profité d'un grand deuil de l'Annam et du récent avènement d'un prince héritier pour faire signer un traité dans lequel il est dit que la Chine ne pourra communiquer directement avec le gouvernement de l'Annam.

Quelle est la puissance qui, ayant des feudataires, est capable de supporter un tel manque d'égards ? Pour ce qui est de la Chine, elle est désireuse de conserver ses bonnes relations, et, si la France est animée des mêmes sentiments amicaux, les deux gouvernements pourraient encore négocier d'une manière conciliante. Et si, finalement, sans souci de sa réputation et de l'honneur, le gouvernement français voulait quand même opérer des empiète-

ments sur les territoires occupés par nos troupes dans la région septentrionale, les soldats que nous avons en garnison dans l'Annam ne pourront rester assis en simples spectateurs. Si de la sorte nos relations d'amitié se trouvaient compromises et nos traités annulés, ce serait votre gouvernement qui en sera responsable et non le nôtre.

Le gouvernement anglais a reçu la nouvelle de la mort d'un de ses grands explorateurs, M. Charles Stewart.

M. Charles Stewart avait exploré les rives du lac Nyassa jusque dans les environs du Tanganika et déterminé la latitude et la longitude de cette région ; il avait fondé plusieurs stations dans l'Afrique centrale ; il continuait enfin l'œuvre de Livingstone quand la mort est venue le surprendre. Il n'avait que quarante ans.

D'après les dépêches anglaises : L'Angleterre reconnaîtrait que les intérêts de la France au Tonkin légitiment la prise de possession de Sontay et de Bac-Ninh. Ceci obtenu, le cabinet anglais est d'avis que le gouvernement français doit se montrer très large et très conciliant sur les autres points en litige.

C'est sur cette base que se ferait la médiation si, de son côté, la Chine accepte, et l'on est d'autant plus en droit d'espérer son adhésion que, dans le Memorandum du 15 novembre, il n'est nullement question, malgré ce qu'on avait annoncé, de faire un *casus belli* de l'occupation de Bac-Ninh.

Il est un fait certain qu'il n'y a eu encore aucun fait de guerre entre les Chinois et les Français. Lors de l'attaque de Hai-Dzuong, le 17 novembre, les assail-

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

25

LA

## FEMME MARQUÉE

PREMIÈRE PARTIE

SWARGA

IX

LE RÊCIT DE ZAFARI

Le lendemain des événements que nous venons de raconter, sir Fabius Jacobson était dans son bureau, le bureau somptueux de la « Banque générale de l'Épargne internationale », dans une allée et venue incessante de coullissiers et de courtiers attendant des ordres pour la Bourse du jour. L'escalier et l'antichambre étaient encombrés. Les garçons couraient d'une porte à l'autre, tout effarés, ne sachant à qui entendre. De tous les côtés partaient des coups de timbre secs, pressés. Une confusion, un brouhaha à ne pas se reconnaître. Des cartes passaient sur des plateaux d'argent. On

s'empessait autour des huissiers pour être vus d'eux, pour avoir un tour de faveur. Les lettres, les fiches affluaient de partout. Des garçons portaient d'une pièce à l'autre des paquets de billets de banque. Des employés du télégraphe montaient les marches à pas précipités. Les dépêches se croisaient. Et cependant, malgré cet encombrement, un grand silence. A peine des chuchotements à voix basse. Le mouvement d'une ruée en travail, avec cette différence qu'il sortait de l'élaboration gigantesque de la banque, au lieu du miel doux et parfumé des abeilles, des pilules souvent fort amères pour les clients.

Tout à coup, dans toute cette activité fiévreuse, un arrêt subit se fit. La porte du cabinet directeur se ferma avec un bruit sec. Un huissier se dressa devant dans une attitude de cerbère. On vit s'allonger le nez des gens qui attendaient. Une sorte de désappointement courut dans les groupes.

— Monsieur ne reçoit plus, avait dit l'huissier.

— Comment ? Il est onze heures à peine, murmurerent quelques voix.

L'huissier fit un geste des bras, comme pour indiquer qu'il n'y pouvait rien.

Plus heureux que les visiteurs, nous pénétré-

rons avec le lecteur dans le bureau du directeur.

Sir Fabius est seul. Il a les traits pâles, les yeux battus. Il avait jusque-là fait bonne contenance et dissimulé le mieux possible ses préoccupations, mais pendant qu'il causait avec un client, on avait frappé doucement à une petite porte située derrière son bureau. Il avait tressailli et avait congédié immédiatement le visiteur. Ce bruit lui avait indiqué que Zafari était rentré, et cela l'inquiétait plus que toutes les opérations financières du monde.

Derrière le visiteur, il avait dit à l'huissier :

— Il y a encore du monde ?

— Oui, monsieur.

— Beaucoup ?

— Beaucoup.

— Renvoie-les tous. Dis que je n'y suis pour personne. Pour personne, entends-tu ?

L'huissier s'était incliné et la porte s'était fermée au nez des coullissiers et des courtiers stupéfaits.

Sir Fabius n'avait pas revu Zafari depuis les ordres terribles qu'il lui avait donnés. Ces ordres avaient-ils été exécutés ? Quel incident s'était produit pour retarder si longtemps son agent ? Avait-il été arrêté ? Telles étaient les questions que se posait le banquier depuis le matin, pendant qu'on lui parlait primes, achats ou ventes de rentes, et

qu'on lui donnait les meilleures nouvelles de son émission qui commençait décidément à prendre en province. Ce n'était pas ce qui lui tenait le plus au cœur à ce moment. Il écoutait tout d'un air distrait et répondait à peine. On se demandait ce qu'il avait et d'où lui venaient ces distractions et on chuchotait tout bas en s'en allant. Mais le banquier roulait dans son puissant cerveau de si vastes projets ! Quoi d'étonnant à ce qu'il pensât à autre chose ?

Dès qu'il se vit seul, sir Fabius alla ouvrir la porte de gauche et Zafari entra.

— Eh bien ? demanda-t-il aussitôt, avec un tremblement dans la voix.

— Rien de fait, répondit l'Italien, et il raconta aussitôt ce qui lui était arrivé et ce que nos lecteurs savent déjà.

Ce récit avait redoublé l'inquiétude du banquier.

— Si elle a pris toutes ces précautions, dit-il, pour faire perdre sa piste, c'est qu'elle se croyait suivie. Si elle a craint d'être suivie, elle m'a donc reconnu. J'en doutais encore, mais c'est certain maintenant.

— Évidemment.

— Mais comment a-t-elle pu vous glisser ainsi dans les mains ?

— C'est ce que je me tue encore à chercher...

Nous avons visité avec soin toutes les pièces sans rien découvrir, et elle est restée à peine quelques instants dans la maison, nous a dit la vieille. Il y a sans doute un passage souterrain qui communique à une autre maison et qui nous a échappés.

— C'est probable.

— Toutes ces ruses ont été préparées pour donner des rendez-vous au comte, car le prince est, dit-on, très jaloux.

— Pour donner des rendez-vous ou pour se venger, murmura sourdement sir Fabius, complètement affaissé.

— Quelle idée ! fit Zafari. Elle ne pouvait pas savoir que vous reviendriez à Paris.

— Qu'elle pût le savoir ou non, je n'en suis pas moins encore à sa merci, murmura le banquier, qui avait de son ancienne maîtresse une sorte de crainte superstitieuse.

— Ah ! si monsieur avait suivi mes conseils ! soupira Zafari.

— Quels conseils ?

— Quand nous la tenions entre nos mains, au lieu de se borner...

— Oui, tu avais raison.

— Vous voyez qu'il faut toujours en venir là. Il valait mieux plus tôt que plus tard.

— Que veux-tu ? Ce qui est fait est, fait dit le banquier. Il est inutile d'y revenir.

lants étaient tous des Pavillons-Noirs et des pirates annamites.

La politique suivie au Tonkin attire au gouvernement français les compliments équivoques de la feuille chauvine berlinoise, la *Gazette Nationale* :

La guerre entre la France et la Chine, écrit ce journal, serait inévitable si on voulait prendre au sérieux la déclaration de la Chine qu'une attaque sur Bac-Ninh serait considérée comme un *casus belli*. Or, le gouvernement français a, de son côté, intimé d'une façon tout aussi catégorique son intention de prendre d'assaut Bac-Ninh, même au risque de s'exposer à entrer en collision avec les troupes régulières chinoises. Le président du conseil a même déclaré, dit-on, à plusieurs députés, que le 25 novembre ne se passerait pas sans qu'il ait reçu un télégramme lui annonçant la prise de Bac-Ninh. Cette prédiction ne s'est pas réalisée ; néanmoins, elle prouve combien le ministère de M. Jules Ferry est fermement décidé à agir avec énergie dans le Tonkin.

Le *New-York Herald* a publié la dépêche suivante :

Hong-Kong, 26 novembre.

4,200 Pavillons-Noirs, renforcés par des pirates dont les villages avaient été récemment incendiés par l'amiral Courbet, ont attaqué samedi la canonnière française la *Carabine*, mouillée près de Hai-Dzuong. L'équipage français a eu 12 hommes blessés, parmi lesquels le résident français de Hai-Phong, M. Marquis.

Le bâtiment a été troué par les boulets; le pont était heureusement protégé par des plaques de tôle suspendues, sans quoi l'équipage eût été beaucoup plus éprouvé. En même temps, la citadelle de Hai-Dzuong, défendue par 60 soldats français, a été entourée et attaquée de toutes parts.

La grande canonnière le *Lynx*, attirée par le bruit de la canonnade, arriva à temps pour empêcher la destruction complète de la *Carabine* et la prise de la citadelle. L'artillerie du *Lynx* a dispersé l'ennemi, lequel, serré en masses compactes, a subi des pertes sérieuses.

Des mandarins annamites et un chef des Pavillons-Noirs ont été faits prisonniers. La garnison de Hai-Dzuong s'est retirée à bord du *Lynx*, en attendant l'arrivée de 4 000 hommes de renfort qui sont envoyés de Hanoi, et de 450 hommes envoyés de

Hai-Phong. Cette dernière place avait été attaquée antérieurement par la même bande.

Les chaloupes à vapeur ne peuvent plus remonter la rivière au-delà de Hai-Phong, parce qu'elles sont constamment attaquées par les pirates embusqués dans les bancs de sable qui émergent du fleuve.

On assure que dans les rapports du général Bouët, communiqués à la Commission de la Chambre, il était déjà fait allusion à une attaque sur Hai-Dzuong.

Le général Bouët, dès le mois de septembre dernier, disait qu'il s'attendait à cette attaque, qui serait nécessairement tentée par l'ennemi pour essayer de gêner les communications de Hanoi avec la mer.

C'est cette éventualité qui vient de se réaliser, comme on l'a vu par les dépêches.

L'offensive de l'ennemi ne nous a pas pris au dépourvu, on le sait déjà.

On télégraphie de Kiel, à la *Gazette de Francfort*, que le navire de guerre allemand le *Nautilus* a reçu l'ordre de se rendre dans les eaux de la Chine, vu l'éventualité d'une guerre dans ces parages.

On mande de Londres à la *Correspondance politique* :

Au Foreign-Office, on reste convaincu que la France et la Chine n'en viendront pas à des hostilités déclarées ou du moins que les représailles ne s'exerceront que dans des limites très restreintes. On base cette supposition sur la connaissance qu'on a des dispositions des deux Cabinets dont chacun désire éviter les moyens violents. M. Kaddington a assuré positivement à lord Granville que le cabinet français, dans sa politique extérieure, avait égard non seulement à l'honneur et à l'intérêt de la France, mais aussi au commerce de l'Europe avec la Chine. On sait aussi au Foreign-Office que la Chine s'empresseait de répondre à toute avance de la France.

Le *Fremdenblatt* constate un revirement favorable dans la situation politique en Orient. En Serbie, l'insurrection est réprimée, grâce à l'énergie du gouvernement et les éléments subversifs. La Bulgarie, par son attitude correcte en présence du mouvement survenu à sa frontière, a droit aux plus vives sympathies de l'Europe. L'instinct de la conservation crée évidemment une sorte de solidarité entre les nouveaux Etats des Balkans et l'agitation pans-

laviste ne trouve presque plus de terrain. Tout cela signifie un changement important dans l'état des choses en Orient. Pour assurer maintenant le développement matériel et intellectuel des Etats balkaniques, il faudrait adopter avant tout le principe de la non intervention dans leurs affaires. Ce n'est qu'ainsi que la situation se consolidera peu à peu dans la péninsule balkanique.

Parlant de la nouvelle note du gouvernement chinois, la *Gazette de Francfort*, s'exprime de la manière suivante :

La *Gazette de Cologne* conseille aux Français de ne pas accorder un seul triomphe diplomatique aux Chinois, vu qu'il ne se contenteraient pas de cette victoire. Les Français peuvent tirer la même conclusion de la note chinoise, s'ils étudient l'histoire de leurs relations avec la Chine. Il est donc peu probable que cette note belliqueuse les intimide. Ce ne serait pas la première fois que les Chinois auraient battu en retraite, après avoir reconnu l'inutilité de leurs rodomontades.

Le *Journal officiel de la Cochinchine* du 13 octobre 1883 publie le texte de la convention passée entre S. M. le roi Nodorum Ier, roi du Cambodge, et M. Ch. Thomson, gouverneur de la Cochinchine. En voici le résumé :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1884, dit l'article 1<sup>er</sup>, la perception des droits sur l'opium et les alcools dans le royaume du Cambodge sera effectuée par les soins de l'administration de la Cochinchine, qui restera redevable au Trésor royal d'une somme annuelle de onze mille barres d'argent et du montant des frais détaillés dans les conventions actuellement en vigueur.

L'article 2 dit que le roi du Cambodge s'engage à acquitter les frais du protectorat, déjà fixés à la somme de soixante-dix mille piastres, qui seront retenus par douzième sur les versements à faire au Trésor royal pour la cession des fermes de l'opium et des alcools.

Cette convention a été adressée par M. Thomson au ministre de la marine, pour être soumise à la ratification du président de la République.

On lit dans le *Times* :

De nouveaux détails concernant l'occupation de Chi-Loango par les Portugais sont

arrivés à Lisbonne, établissant que le capitaine Capello, commandant la *Bainha* de Portugal, qui a mené à fin cette occupation, a été reçu avec enthousiasme à Loango. Le ministre de la marine a remercié officiellement le gouvernement d'Angola et le capitaine Capello au sujet du traité conclu avec le roi de Chi-Loango, dont les différents articles stipulent la prohibition de l'esclavage, garantissent la liberté commerciale pour les étrangers, proclament la liberté religieuse, et, enfin, assurent aide et protection aux missions scientifiques et aux explorations qui seront effectuées dans ce pays.

Il *Rio Plata* publie les informations suivantes sur la colonisation italienne dans la République Argentine :

« Le commissaire général de l'émigration dans son rapport au ministère argentin, s'exprime en termes flatteurs sur les Italiens dont l'émigration, écrit-il, est dans la République argentine ce qu'est l'émigration allemande aux Etats-Unis, c'est-à-dire la plus nombreuse et en même temps celle qui occupe la situation prépondérante dans l'ordre industriel, commercial, artistique et social.

« Elle a conquis également une large place dans l'agriculture et prend une part des plus actives à son développement. En outre, on peut dire qu'elle est maîtresse de la marine marchande et du service des embarcations dans tous les ports de la République argentine.

« L'émigration italienne constitue la majeure partie de la population coloniale du pays. Les Italiens possèdent à Buenos-Ayres dix-sept établissements philanthropiques et de secours mutuels, ainsi que de nombreuses écoles subventionnées par le gouvernement italien. Des institutions semblables existent dans quelques provinces et dans certaines localités de la campagne de Buenos-Ayres.

« Il ne semble pas qu'il soit nécessaire, de la part du gouvernement argentin, d'encourager davantage et de provoquer l'immigration italienne, tellement celle-ci est attirée vers la Plata par les puissants intérêts qui la lient à la vie économique et à la civilisation de ce pays. »

On donne les plus fâcheuses nouvelles de la santé de M. Rouher que certains journaux disent tombé en enfance.

Le vice-amiral Roze est mort à Paris. Pierre-Gustave Roze, né le 28 novembre 1812, entra dans la marine en 1826, devint enseigne en 1832, lieutenant de vaisseau en 1839, capi-

taine de frégate en 1848, capitaine de vaisseau en 1856. Chargé du commandement de la *Vera-Cruz* pendant la période la plus critique de la guerre du Mexique, il fut à l'issue de la campagne nommé contre-amiral. En 1865, il fut appelé au commandement de la station des mers de Chine, eut à faire l'intérim du gouvernement de la Cochinchine, en l'absence de M. de La Grandière.

Membre du conseil d'amirauté, et promu vice-amiral le 24 mai 1869, il fut quelque temps préfet maritime de Cherbourg.

En septembre 1875, il succéda à l'amiral de La Roncière dans le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

L'amiral Roze avait été admis dans le cadre de réserve le 4 décembre 1877.

On écrit de Forli au *Ravennate* :

Le Congrès socialiste romagnol s'est réuni dans la villa Randi (le 21 novembre), située à un kilomètre de distance de Forli.

Près de 60 délégués de diverses sociétés des Romagnes y ont pris part.

On me dit qu'ils ont discuté leur programme et plusieurs questions concernant leur parti.

Dans la soirée, M. Costa a fait une conférence dans la salle de la Fédération socialiste, en présence d'environ 500 personnes.

M. Costa a parlé de l'accord entre socialistes et républicains contre le régime actuel. Il a été naturellement applaudi.

Aucun désordre.

On écrit de Naples :

La semaine dernière on a découvert une maison à Pompéi. Cette découverte est importante sous le rapport des peintures qui décorent diverses chambres.

Pour la première fois, on a trouvé un cénaque parfaitement conservé.

Deux des peintures en question méritent une mention spéciale. Ce sont de très-belles fresques dont l'une représente Narcisse se mirant dans l'eau, assis sur une pierre et entouré de nymphes amoureuses de lui et de petits amours, il tient dans une main une lance de chasseur.

Il y a aussi une autre peinture que les archéologues étudient encore pour en découvrir le sujet exact.

#### AGENCE HAVAS

Paris, 8 Décembre.

La discussion des affaires du Tonkin, commencée aujourd'hui, continuera lundi.

On croit que les hostilités ont été tacitement suspendues.

que pour moi, la manœuvre de Zagfrana est trop forte pour une femme.

— Quelle manœuvre ?

— Cette disparition. Cela a été mené de main de maître, et la femme doit être entre les mains d'un homme très malin, qui la dirige, et auquel elle obéit au doigt et à l'œil.

Sir Fabius avait fait un mouvement.

— Qui te fait croire cela ? demanda-t-il.

— Tout, répondit Zafari. Une multitude d'indices que je flairai plutôt que je ne les vois, et je reconstituerais d'intuition toute la soirée de la femme. Elle a un amant qu'elle aime ; elle a un amant qui l'entretient très richement. Est-il naturel qu'elle les ait quittés tous les deux sans les prévenir, sans leur dire où elle allait ?

— Comment sais-tu quelle ne les a pas prévénus ?

— Le palefrenier me l'a affirmé. Du reste, le comte a envoyé dans la soirée, et on lui a répondu qu'on ne savait pas où était madame.

— Elle leur écrivit, dit le banquier.

(A suivre)

— C'est que monsieur ne sait pas encore tout, reprit l'espion.

— Quoi donc ? demanda sir Fabius, qui devint très pâle.

— La coquille n'a pas disparu seulement de la maison de l'avenue de Clichy. Elle n'est plus dans son hôtel. Elle n'est plus à Paris ; elle n'est plus du moins dans un endroit que nous connaissions, et cette disparition ne me présage rien de bon.

— En effet, balbutia le banquier... mais comment sais-tu ?

— Après notre infructueuse tentative, reprit Zafari, nous nous sommes dirigés vers l'avenue de Madrid, pour reprendre la piste, car c'est au gîte qu'on retrouve le lièvre que l'on a perdu. C'était une occasion manquée et voilà tout. Il n'y avait que demi-mal. Nous pouvions toujours lui tendre un piège dont elle ne s'échapperait pas, cette fois. Nous arrivons devant l'hôtel. Tout fermé. Un désert autour. Cette solitude ne nous inquiète pas. Elle n'avait rien d'extraordinaire. Il était à peine huit heures, et les domestiques de ces maisons-là se lèvent tard, comme leurs maîtres. Nous attendons en faisant les cent pas un peu plus loin, de façon à n'être pas remarqués. Nous étions glacés. Il faisait un froid de loup. Tout en marchant, je songeais à ce

que j'allais faire, à la manière dont je m'y prendrais pour avoir des renseignements sans éveiller l'attention. Enfin, vers neuf heures, nous voyons des persiennes s'ouvrir aux derniers étages. Des domestiques traversent la cour. Un d'eux sort en frissonnant, en battant son corps de ses grands bras pour s'échauffer. C'était un palefrenier. Je dis à Loti de le suivre, de l'accoster adroitement et de l'entraîner boire une goutte chez un marchand de vins que je lui désigne, puis je me présente à l'hôtel. Je sonne. La porte s'ouvre. Un grand gaillard, qui me toise insolument des pieds à la tête, me demande ce que je désire.

— J'ai une commission, lui dis-je, pour madame la princesse.

— Quelle commission ? fait-il brutalement.

— Un objet que je dois lui remettre en mains propres, à elle-même.

— Madame la princesse ne se lève pas à neuf heures.

— Je le sais bien, mais je venais savoir à quelle heure.

— Madame la princesse n'est pas à Paris.

— Ah ! c'est que c'est très pressé, et je me dérangerais bien, s'il le fallait... Elle est en voyage ?

— Évidemment, puisqu'elle n'est pas à Paris, répond mon interlocuteur d'un ton bourru.

— J'avais dit une bêtise, mais je l'avais dite express.

— Et peut-on savoir ? réponds-je d'un ton insinuant.

— Quoi ?

— Où madame la princesse...

— Je n'en sais rien.

— Et elle sera absente longtemps ?

— Elle ne m'a pas fait de confidences.

Toutes ces réponses, poursuivit Zafari, avaient été faites d'un ton sec, brutal, maussade. Il n'y avait évidemment rien à tirer de cet homme. Il avait reçu une consigne sévère et il l'exécutait. Cette disparition mystérieuse était bien faite pour redoubler ma curiosité et mes craintes, et je m'applaudis de l'idée que j'avais eue de faire suivre le palefrenier par Loti. De celui-là nous pourrions peut-être tirer quelque éclaircissement. C'est ce qui est arrivé.

Sir Fabius écoutait avec une grande attention. Le moindre détail était pour d'une extrême importance, et chaque fait nouveau qu'il apprenait le fortifiait dans la certitude qu'il avait maintenant d'avoir été reconnu par Zagfrana et dans la crainte qu'il devait avoir de sa vengeance. Il fit signe à Zafari de poursuivre.

— Je rejoignis, reprit ce dernier, Loti et le domestique. Ils étaient déjà en grande conversation, car ils avaient vidé plusieurs petits verres. J'interrogeai l'homme adroitement, et j'appris que la princesse ou plutôt Zagfrana était partie précipitamment hier soir de l'hôtel vers dix heures, pendant que nous l'attendions devant la maison de la rue de Clichy. Ce voyage était tout à fait imprévu. Il n'en avait pas été question même dans la journée. La princesse était rentrée précipitamment, très émue. Marichette, c'est la femme de chambre — avait fait à la hâte des paquets de linge, serré des bijoux, aidée des autres domestiques. A dix heures, un homme qu'on n'avait jamais vu à l'hôtel s'était présenté. C'était un duc, a-t-on dit. Le palefrenier n'avait pas pu savoir le nom. Il avait été reçu aussitôt, et la princesse était partie avec lui, et, détail à noter, le majordome, celui qui se tient à la porte, avait été envoyé chez lui. Un autre homme, amené par le duc, avait endossé sa livrée, et c'est cet homme qui avait répondu à mes questions de la façon que je viens de vous dire... Or, cet homme, acheva l'Italien, ou je me trompe fort, ou c'est un agent de police.

— Un agent de police ? murmura le banquier. Pourquoi cela ?

— Pourquoi ? reprit Zafari, pourquoi ?... Parce

Berlin, 8 Décembre.

Le prince-héritier d'Allemagne va partir à Rome pour y voir le roi Humbert. On pense qu'il fera une visite au Pape.

COMMUNICATION SUR LE CHOLERA EN EGYPTÉ

Note lue par M. FAUVEL, à l'Académie de médecine, de Paris, dans la séance du 20 novembre 1883.

L'objet principal de ma communication est de mettre en garde l'opinion publique contre les interprétations fantaisies qui ont été données au sujet des nouvelles manifestations du choléra à Alexandrie.

Ces interprétations, dont les unes se rattachent à des intérêts particuliers en jeu et dont les autres proviennent de l'ignorance, ne doivent pas rester sans réponse au point de vue scientifique.

Prévisions justifiées. — Mais avant d'aborder ce sujet, qu'il me soit permis de rappeler à l'Académie que les prévisions exposées dans ma communication du 24 juillet dernier ont été complètement justifiées par les événements.

La marche annoncée de l'épidémie cholérique en Egypte, sa courte durée, son extinction dans un délai déterminé, ainsi que les conséquences qui en résultaient au point de vue de la préservation de l'Europe, tout cela a été vérifié de point en point.

J'y vois la preuve que ces prévisions n'étaient point de simples assertions fondées sur des vues théoriques, mais reposaient sur des lois appuyées sur une longue observation.

Je n'en veux pas dire davantage à ce sujet : je tiens seulement à constater le fait. J'ajoute cependant qu'une autre loi a été sanctionnée par l'épidémie que vient de traverser l'Egypte, à savoir : l'immunité temporaire acquise par ce pays contre la propagation du choléra, en d'autres termes contre une reprise de l'épidémie généralisée.

Dans ces conditions, les manifestations partielles qui peuvent se produire restent stériles et localisées sur certains points.

C'est là une vérité à peu près méconnue, et dont je donnerai tout à l'heure la démonstration.

La question restée incertaine au moment de ma communication était celle de la genèse de l'épidémie qui avait éclaté à Damiette.

Mission de M. le docteur Mahé en Egypte. — L'Académie apprendra sans doute avec satisfaction que cette question de la genèse de l'épidémie a été résolue définitivement par l'enquête à laquelle s'est livré M. le docteur Mahé.

Le choléra de Damiette est d'importation indienne; le fait était déjà supposé par la plupart des médecins en Egypte, même des médecins anglais; aujourd'hui, après les preuves données par M. Mahé, il ne reste plus de doute pour personne, excepté pour certains agents anglais intéressés à soutenir l'opinion contraire.

Tout ce qu'on a dit des causes d'insalubrité qui avaient fait naître l'épidémie à Damiette a été imaginé à l'appui d'un parti pris. Ni l'encroûtement des canaux par des corps d'animaux putréfiés, ni infection des eaux potables ne peuvent être invoqués; la ville de Damiette, qui n'est point insalubre, jouissait d'un état de santé ordinaire lorsque l'épidémie y éclata, sans aucun prodrome, le 21 juin. Le choléra y avait été importé vraisemblablement par des marchands indiens venus à Damiette à l'occasion d'une foire qui se tient dans le voisinage, et peut-être aussi par les chauffeurs employés à bord des navires anglais et qui communiquaient librement avec Damiette.

Quand à la doctrine qui voulait que la maladie ne fût pas le choléra, elle n'a pas résisté un instant à une observation compétente.

M. Mahé n'a pas eu de peine à réfuter l'opinion du docteur Hunter qui, admettant que la maladie était bien le choléra indien, voulait que la présente épidémie se rattachât à celle de 1865 par une succession de cas sporadiques prenant tout à coup le caractère épidémique en 1883, sous l'influence d'une insalubrité exceptionnelle.

Or, les recherches de M. Mahé ont démontré que cette succession de cas sporadiques à Damiette n'a pas existé; que, chose curieuse, les attaques sporadiques de choléra sont rares en Egypte, plus rares qu'en Europe.

Les doctrines du docteur Hunter n'ont pas d'ailleurs trouvé créance en Egypte, et il paraît même qu'en Angleterre, elles n'ont pas obtenu de succès parmi les médecins.

Le rapport de M. le docteur Mahé sera publié *in extenso*; mais, en attendant, il m'a semblé important de faire connaître les principaux résultats de ses recherches, en le fé-

licitant de la manière distinguée dont il s'est acquitté de sa mission.

Je viens à la reprise récente des manifestations cholériques à Alexandrie, qui ont donné lieu à tant d'interprétations erronées.

Au moment où M. le docteur Mahé quittait l'Egypte, l'épidémie cholérique touchait à son fin partout en Egypte. Thuillier, mort le 18 septembre, était considéré comme une des dernières victimes de la maladie à Alexandrie.

Cependant, on observait dans cette ville une recrudescence, de diarrhée parmi les Arabes attribuée à l'abus des fruits; mais aucun décès cholérique cependant n'était constaté. Si bien que le consul de France à Alexandrie put annoncer par un télégramme que, le 4 octobre, aucun cas de choléra n'avait été signalé dans toute l'Egypte. Cette information ne fut pas confirmée; mais il est certain que, du 4 octobre jusqu'à la reprise du 18, quelques décès cholériques furent à peine signalés à Alexandrie. Partout ailleurs, en Egypte, l'épidémie était entièrement éteinte.

(A suivre)

FAITS LOCAUX

3000 caisses de pétrole et 8 bonbonnes d'acide sulfurique sont parties, voie du Nil, d'Alexandrie pour le Caire.

Ont été opérées: pour dispute, 9 arrestations; pour scandale sur la voie publique, 2; pour ivrognerie, 8; pour vol, 3; pour contraventions, 4.

Deux incendies qui s'étaient déclarés dans le quartier d'Abdin ont été promptement éteints.

30 soldats soudanais sont arrivés de Tantah au Caire; 54 sont arrivés de Zagazig.

Ces détachements feront partie du corps expéditionnaire du Soudan.

DEPLACEMENTS. — Du Caire à Alexandrie: Morice pacha. — Manseloum pacha. — Bedaoui bey. — Neghile bey. — M. Evaux. — Mohamed bey Kamel. — Hanna pacha.

Du Caire à Zagazig: Mohamed bey Hazari. — Ferid pacha. — Amin bey Abdallah. — Afiz bey. — Saleh bey. — Mohamed bey Phemy.

De la Haute Egypte au Caire: M. Charles Libey.

D'Alexandrie au Caire: Ahmed pacha Raschid. — Kourchet bey Allam. — Consul d'Autriche.

D'Alexandrie à Hérouan: Aflatouar pacha

Notre honorable compatriote, M. Edouard Jacquin, avocat à Alexandrie, a reçu de France la triste nouvelle de la mort de madame Manoury, sa belle-sœur.

Cette perte cruelle frappe la famille d'un Français qui a attaché son nom à la législation des Tribunaux mixte.

M. Manoury, a consacré les dix dernières années de son séjour parmi nous à collaborer avec Nubar pacha à la grande œuvre de la Réforme judiciaire; il a travaillé pour son honneur et celui de son pays au bien de l'Egypte. Il a droit à toutes nos sympathies, nous lui en envoyons l'expression triste et profonde en prenant part à sa douleur.

En temps de Choléra et d'épidémie l'eau minérale la plus propre à tonifier le tempérament, et à mettre l'or-

ganisme à même de lutter contre l'invasion de la maladie, est l'Eau Ferrugineuse Alcaline et Gazeuse d'Oriol, médaillée à l'Exposition de Paris et approuvée par l'Académie de Médecine. C'est la seule eau minérale qu'on doit prendre à tous les repas.

Dépôt à Paris, 21, faubourg Montmartre, à la pharmacie Chevrier; en Egypte, chez M. André Bireher; au Caire.

LE RÉGIME SANITAIRE EN EGYPTÉ (1)

(Suite et fin.)

En 1866, le docteur Bisenstein, médecin sanitaire de Turquie, est admis aux séances du Conseil. Sa situation se transforme ensuite en celle de délégué de Turquie. Au mois de février de la même année a lieu la grande conférence sanitaire de Constantinople, quinze Etats d'Europe, l'Egypte et la Perse y furent représentés.

La Conférence n'aboutit qu'à l'établissement d'un système quarantenaire protecteur contre l'invasion du choléra par la mer Rouge. Elle imposa à l'Egypte l'obligation de construire certains établissements sanitaires maritimes et quarantaires.

Dans le courant de cette année 1866, on admit un délégué des Pays Bas; le délégué de Belgique fut admis en 1869, et ce n'est qu'en 1874 que le délégué de Suède et Norvège fit partie de l'intendance.

Pendant la période qui s'écoule entre 1865 et 1879, le comité médical chargé du service intérieur sanitaire s'efface peu à peu pour disparaître complètement vers 1875. Le nombre des membres va en diminuant (en 1874 ils ne restaient que trois, tandis que le nombre des membres étrangers augmentait).

L'intendance devient absolument une institution internationale et le président, qui paraît conserver seul la direction du personnel, lui soumet à maintes reprises des règlements et des questions relatifs à l'hygiène et à la santé publique de toute l'Egypte.

Les réunions de l'intendance prennent alors le nom de Conseil sanitaire international.

Dans l'année 1874 eut lieu la réunion de la Conférence sanitaire internationale de Vienne. — Cette conférence ratifie ce qui a été déjà fait à Constantinople en 1866; elle propose la promulgation d'un code pénal sanitaire et d'une commission permanente internationale scientifique pour l'étude des maladies pestilentielles. — Ces travaux n'ont eu aucune suite.

En 1877 admission à l'intendance d'un médecin sanitaire de la Grande-Bretagne au même titre que le médecin sanitaire de France.

En 1876, la situation financière de l'Egypte commence à peser sur l'intendance sanitaire; — les paiements sont irréguliers; des réductions considérables sont opérées; la démoralisation est partout; le service est très-

(1) Voir les numéros des 4, 5 et 6 décembre.

généralement mauvais et mal fait. — A cette époque remontent les premières attaques du gouvernement anglais contre le fonctionnement de l'Institution et l'Institution elle-même. Le 29 juin 1878, le délégué britannique, après une diatribe violente, déclare que le gouvernement de Sa Majesté la Reine est décidé à prendre les mesures propres à provoquer une investigation à fond et une réforme radicale d'un système qui permet des abus aussi insupportables.

Le Comité consultatif d'hygiène de France proteste contre les agissements anglais et soumet au Congrès international d'hygiène de Paris (août 1878) diverses propositions relatives au système sanitaire égyptien.

Il demande son amélioration, sa transformation en une institution vraiment internationale et indépendante; il demande la réunion d'une conférence internationale dans une grande ville d'Europe, en laissant au Conseil Sanitaire international d'Alexandrie le soin de régler les questions de pratique et de détail. Des négociations s'engagent alors; le gouvernement italien propose la réunion d'une conférence à Vienne en 1879.

Dans un rapport en date du 5 mai 1879, le docteur Fauvel déclare que l'affaire la plus importante est celle du règlement de l'Institution sanitaire Egyptienne et l'opportunité de poursuivre avec l'Angleterre les négociations ayant pour but une entente sur la meilleure manière de régler cette question.

3 janvier 1881. — Promulgation par le Khédive Tewfik d'un décret instituant au Caire un nouveau Conseil de Santé et d'hygiène publique chargé de la direction et de la surveillance des services sanitaires du pays.

Même date. — Décret réorganisant l'Intendance générale sanitaire d'Egypte, sous la dénomination de Conseil maritime et quarantenaire.

Ces décrets sont encore en vigueur. Mais la récente épidémie, ayant paru démontrer aux agents anglais l'organisation défectueuse ou insuffisante d'hygiène publique, à la suite de la mission du chirurgien général Hunter et de son rapport, il a été décidé qu'une Commission spéciale serait instituée pour la réorganisation de ce Conseil.

Il est inutile d'insister sur la gravité des considérations qui lient les intérêts de l'Europe à ceux de l'Egypte, — et sur les enseignements qui résultent à ce point de vue de l'histoire même de l'Intendance sanitaire d'Egypte, — mais on ne peut oublier que le corps Consulaire fut grandement ému par les projets du Gouvernement, qui aboutirent aux décrets de 1881, — on ne peut oublier que des protestations furent formulées, — on ne peut oublier que le projet d'organisation du Conseil de Santé et d'hygiène publique fut alors communiqué aux représentants des Puissances.

Il semble donc que les précédents justifient une intervention que des intérêts de toute nature paraissent commander.

VARIÉTÉS

MES TROIS BEAUX-PÈRES

J'ai voulu trois fois me marier. Donc, je me suis successivement trouvé en présence de trois beaux-pères dont la réponse finale a fait que je suis resté plongé dans les tristesses du célibat.

Pourquoi ces beaux-pères m'ont-ils refusé?

Lisez ce triple récit :

PREMIER BEAU-PÈRE

Elle était brune. Un ange de dix-huit ans... qui n'avait que le tort de s'appeler Aglaée.

Tous les accords avaient été faits entre les parents. Je « nous » voyais déjà entre deux draps et je tirais mes plans en conséquence, car, encore cinq jours, j'entrerais dans la terre promise.

Et, pourtant, voici trente années écoulées depuis cette époque et je n'ai pas épousé Aglaée.

Pourquoi?

C'était à la campagne, chez mon père, par un soir de lourde chaleur humide. Nos parents jouaient au wisth.

Elle se tenait un peu à l'écart de la table de jeu, brochant un de ces je ne sais quoi qui durent des siècles à terminer et qui, le jour où ils sont achevés, n'ont plus qu'à être jetés au fumier tant ils sont noirs de crasse.

Je la vois encore, courbée sur son travail et, de temps en temps, levant ses doux regards sur moi qui, assis devant elle, la dévorais des yeux.

A cause de la chaleur étouffante, on avait laissé portes et croisées ouvertes et, par sa position, ma fiancée se trouvait entre deux airs.

Tout à coup, ses yeux se fermèrent à demi son nez se crispa et sa bouche se contracta en... fond de poule. Puis elle renversa en arrière sa tête qu'elle ramena brusquement en avant et elle lâcha un formidable PCHITT!!!

Oui, un Pchitt... mais hélas! trois fois hélas! un Pchitt qui... comment vous dirais-je cela?... un Pchitt qui était... chargé.

C'est-à-dire que de son nez si gracieux, il partit un... une... disons une sous-préfecture qui alla se coller sur une des cartes que mon futur beau-père tenait en éventail.

A la vue de l'envoi qui lui arrivait sur son valet de carreau, le beau-père tourna brusquement la tête de notre côté.

La rougeur de sa fille lui apprit la vérité.

Mais il lui fallait avant tout sauver l'honneur de son drapeau.

Alors, ses yeux s'attachèrent sur moi tout furibonds et avec une voix aussi pleine de colère que de mauvaise foi, il me cria:

— Saligaud!

Et, le lendemain, il écrivit à mes parents que jamais sa fille n'appartiendrait à un malpropre de ma sorte.

DEUXIEME BEAU-PÈRE

OU L'INCENDIE D'UNE MÉNAGERIE

Elle était blonde, avec de grands yeux noirs. A première vue, j'en devins amoureux.

L'ami, qui me poussait au mariage, me présenta à la maman et à la fille dans la loge de théâtre où il les avait attirées par un billet donné.

— Et le beau-père? demandai-je à mon intermédiaire en quittant la loge.

— Oh! sois sans crainte. Avec lui tu l'entendras bien. Il sait la vie... il est à la conle.

En sortant du théâtre et me regardant presque comme marié, je ne sais quelle fantaisie me prit d'aller adresser mes adieux à certaine brunette de mes amies que protégeait un monsieur qui, dans la maison, passait pour un Gros Bonnet du commerce.

A l'aide d'une mignonne clef, le Gros

Bonnet avait ses petites et grandes entrées chez celle à laquelle je fis des adieux si longs qu'elle finit par me dire :

— Il est trop tard pour t'en aller ce soir... Reste ici... Je n'attends pas mon Gros Bonnet avant demain midi.

Ah! comme il ne faut jurer de rien! Le lendemain matin, Gros Bonnet, avec sa clef, pénétrait chez la dame. Le hasard fit que la camériste ne trouvant pas la pour arrêter ou tout au moins retarder sa marche, Gros Bonnet arriva droit à la chambre à coucher de sa Dulcinée.

— Mille bonjours, ma charmante! s'écria le matinal visiteur en s'asseyant sur un pouf, placé au pied du lit.

La belle s'était redressée dans la ruelle, en proie à un étonnement d'autant plus vif qu'elle se demandait pourquoi son protecteur, auquel elle connaissait une excellente vue, ne s'était pas encore aperçu de certaine masse qui, sous la couverture, s'allongeait sur le devant du lit.

Disons tout de suite que cette masse n'était autre que ma personne.

— Avez-vous lu les journaux ce matin? ma belle, continua le Gros Bonnet sans que son attention fût le moins attirée par ma brusque manœuvre pour prendre position devant l'ennemi. Étendu sur le dos, les deux mains passées sous la tête, j'attendis que le visiteur s'adressât à moi. — J'étais, paraît-il, vraiment invisible pour ce monsieur qui poursuivait : — Figurez-vous, chère, qu'il y a dans les journaux un fait-divers assez curieux, c'est l'incendie d'une ménagerie à Rouen.

Après deux minutes d'immobilité, tout en redoutant quelque subit coup de Jarnac, je hasardai d'abord une jambe hors de la couverture, bientôt la seconde, puis je m'assis silencieusement sur le bord du lit et passai mes chaussettes, sans que le Gros Bonnet détournât ses yeux de la femme qui, sur son séant, écoutait muette et découragée dans la ruelle.

— Imaginez-vous, continuait le conteur, que cette ménagerie possédait une collection de serpents. Engourdis par le froid, ils se tenaient tapis sous leurs couvertures. Mais en sentant la chaleur de l'incendie qui leur rappelait la température de leurs pays, ces reptiles, tout heureux, se sont mis à frétiller...

Cependant j'avais passé mes bottes et mon pantalon. Et, comme tout homme, un instant auparavant en chemise, se sent toujours plus hardi quand il est entré dans son pantalon et ses bottes, je fredonnais de petits tu tu tu, en mettant ma cravate devant la glace.

Mais le Gros Bonnet devait être aussi sourd qu'il était aveugle, car les tu tu n'interrompirent en rien son récit.

— Et, après avoir frétilé, les serpents réchauffés se sont mis à danser, à siffler, à s'entrelacer joyeusement sans se douter de l'incendie qui allait les rôtir... Ah! cela devait être fort curieux, n'est-ce pas, charmante? disait-il renversé sur son siège.

Bref, m'amusant fort de la situation, mais sans souffler moi, je m'habillai de pied en cap et m'en allai sans que le Gros Bonnet, tout à son histoire, eût eu le moins du monde l'air de se douter de ma présence.

En entendant la porte se refermer sur moi, la femme, pour sortir d'embarras, se mit à fondre en larmes.

— Eh! qu'avez-vous donc, toute belle? demanda le protecteur en prenant son air le plus surpris.

— Ah! vous allez ne mépriser? le cœur n'y était pour rien! geignit la coupable.

— Vous mépriser, et pourquoi? — Mais, vous avez bien vu la personne qui, tout à l'heure, était là.

Le Gros Bonnet parut tomber des nues.

— Qui ça? fit-il, votre cousine? Ah, ma chère enfant, vous me faites injure... Ma jalousie ne va que jusqu'aux hommes. A mon retour chez moi, je trouvai l'intermédiaire de mon mariage.

— Nous dinons ce soir chez ton futur beau-père. Tu verras quel homme charmant il est, m'annonça-t-il.

Quand j'entrai dans le salon des parents de ma future, qu'on juge de ma stupéfaction.

Le beau-père était le Gros Bonnet... Je fus refusé.

(A suivre)

CONSEIL DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

BULLETIN SANITAIRE

du 7 Décembre 8 h. matin, au 8 même h. même heure.

Alexandrie: 4 décès de choléra.

Signé: D<sup>r</sup> FREDA

Alexandrie, le 8 décembre 1883.

Pour le Président, l'Inspecteur général, D<sup>r</sup> ARDOUIN.

AVIS

Un jeune homme, parlant et écrivant l'arabe, le turc, le français et l'anglais, demande une place dans une administration. Longs services aux gouvernements turc et anglais.

Bonnes références. — S'adresser à M. J. A. Poste Restante au Caire.

Leçons d'Anglais et d'Allemand

PRIX MODÉRÉS

S'adresser par lettres à Madame A. W. au Caire,

COGNACS & FINES CHAMPAGNES

de Gabriel Cruon fils et C<sup>ie</sup>

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

CHEZ DANIEL WEIL

A ALEXANDRIE ET AU CAIRE

AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

On trouve en stock des cognacs de 1875, 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805.

Imprimerie Franco-Egyptienne

J. SERRIÈRE

RUE DE L'ANCIEN TRIBUNAL, AU CAIRE

Spécialité d'Imprimés pour Administrations

Fournisseur

DE LA

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

Grand Choix de Caractères entièrement neufs

FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRES

Célérité dans l'exécution des Commandes

Très-prochainement,

Réouverture des Ateliers de Port-Saïd

Rue de l'Arche, derrière le Consulat de S. M. Britannique

AVIS

Maison J. Brun, rue d'Abdine, maison Togheb, en face la caisse de la Dette publique.

Pour cause de cessation de bail, vente de toutes les marchandises au prix de facture.

Egalement on vendra le matériel et le mobilier en gros ou séparément.

AVIS

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Nous désirons entrer en relations avec des maisons de 4<sup>re</sup> ordre. L'excellente préparation de nos papiers offre pour l'opération des avantages extraordinaires qui procurent aux intéressés la clientèle la plus distinguée.

Industrie de Papiers Photographiques de HEINRICH MULLER & C<sup>ie</sup> à Dresde (Allemagne) H. 37,003.

Qualité reconnue excellente par des autorités.

AVIS

Une dame artiste, désirant passer une saison au Caire, se chargera d'enseigner le piano et le dessin, ainsi que les langues anglaise et française, en échange de la table et du logement.

S'adresser au bureau du journal, ou Hôtel International, rue Koulutbey.

AVIS IMPORTANT

L'Imprimerie Franco-Egyptienne vient de se rendre acquéreur de tout le matériel composant la

LITHOGRAPHIE FRANÇAISE LÉON JABLIN.

Elle se charge, dès à présent, de travaux lithographiques en tous genres, tels que Cartes de Visite, Factures, Circulaires, etc., etc.

Les ateliers de lithographie sont situés même rue de l'Ancien-Tribunal, immeuble BOGHOS BEY GHALLI.



ESSON & C<sup>ie</sup>

12, Place de la Bourse — MARSEILLE

COMMISSIONNAIRES, TRANSIT, TRANSPORTS MARITIMES

Service Spécial pour l'Egypte,

PAR LES

VAPEURS RÉGULIERS ET NAVIRES A VOILES

Départs de Marseille chaque quinzaine.

COMMISSION, TRANSPORTS A FORFAIT, VENTES ET ACHATS

N.B. — Nous recommandons à nos clients d'Egypte d'indiquer spécialement à leurs expéditeurs qu'ils dirigent leurs envois à notre adresse directe : Esson et C<sup>ie</sup>, et en ayant soin de réclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

Messageries Centrales

TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

Opérations de Douane

COMMISSION-REPRÉSENTATION ASSURANCES

MAISON FONDÉE EN 1878

D. ELEFATHERION

89, Rue Sésostris, ALEXANDRIE

Rue du Mouski, LE CAIRE

n. 58.

ADMINISTRATION

DES

PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIE

Service provisoire pendant la durée des mesures Quaranténaires actuelles.

Ligne bi-mensuelle sur la Grèce et la Turquie : Départ d'Alexandrie le Mercredi de chaque deux semaines à 10 heures a. m. à partir du 15 août, pour Constantinople avec escale au Pirée, Smyrne, Métellin, et les Dardanelles.

Ligne bi-mensuelle de la Mer Rouge et de la côte de Saouadie : Départ de Suez le Vendredi de chaque deux semaines, à partir du 17 août, pour Djedda, Souakin, Massaoua, Holoïda, Aden, Zeïla et Berbera.

Alexandrie, 8 Août 1883.

JEAN MALEK

Maison Fondée en 1860.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS

CHANGÉ et REPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION DE PIANOS

Esbékieh, route N<sup>o</sup> 56 — Caire. D. 250

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. GARUCKO ET ECONOMO

Fournisseurs de S. A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,

Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.

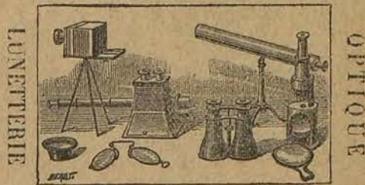
ET

BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ

à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski. D. 207.

MAISON FONDÉE EN 1865.

G. Nüssmann.



FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA

FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Ecaïlle et buffle, Verres, Étais, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000

Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.

Dépôts de fonds en compte-courant

Dépôts de valeurs sans frais.

RUSSER ET C<sup>ie</sup>

MAISON DU CAFÉ DE LA BOURSE

au 1<sup>er</sup> étage.

HORLOGERIE

GROS et DÉTAIL

Médailles d'or et d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1878.

REPARATIONS

de tous genres de montres, soit chronomètres, Grandes Sonneries, Répétition à minutes, Pendules, etc. etc.

Promptitude dans les réparations

A PRIX MODÉRÉS

n. 21.

BRASSERIE A.-BOHR

AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

AVIS

A MM. les AVOCATS et HOMMES D'AFFAIRES

Le Tableau de Roulement du Service

DU

TRIBUNAL MIXTE DU CAIRE

pour l'année Judiciaire 1883-84.

EST EN VENTE

à la LIBRAIRIE de M<sup>me</sup> J. BARBIER

PRIX : 1 franc

LE CAIRE, IMP. FRANCO-EGYPTIENNE.